

MAHALON

Conseil municipal du mardi 2 juillet 2024

Compte-rendu

■ Travaux routiers : attribution du marché 2024-2027

La collectivité locale a lancé une consultation pour l'attribution du marché public de travaux de voirie 2024-2027 (marché à bon de commande). La consultation a été lancée selon la procédure adaptée définie aux articles 28,78 et 80 du Code des Marchés Publics (CMP). L'opération de travaux n'est pas allotie et est conclue avec un attributaire unique. La durée du marché est fixée à 36 mois. Le marché démarre à sa notification à l'entreprise.

Les montants de ce marché à bon de commande sont les suivants: minimum : 80 000€ ht/an, maximum: 250 000€ ht/an.

La publicité pour cette consultation a été lancée par annonces légales le 3 juin 2024, la réception des offres fixée au 25 juin 2024. A cette date, trois entreprises ont répondu à cet appel d'offres.

Après l'analyse des propositions par la Commission d'Appels d'Offres, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Attribue le marché relatif aux travaux de voirie à l'entreprise Le Roux de Landudec proposant l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant minimum de 80 000 € HT et un montant maximum de 250 000 € HT par an.
- Autorise le Maire à signer le marché correspondant et procéder à sa mise au point en vue de la notification.

■ Service communal de restauration scolaire

Depuis le 1er janvier 2018, le service de restauration scolaire est municipal. 6700 repas sont servis par an (une moyenne de 50 à 55 repas par jour).

Sur l'année scolaire 2023-2024, l'école comptait 60 élèves. En dépit du départ de 10 élèves de CM2 pour le collège, 70 enfants sont inscrits à la rentrée scolaire de septembre 2024. Une forte hausse des effectifs (+17%) qui étoffe les rangs des maternelles (37). Une nouvelle donnée qui nécessite l'adaptation du mobilier (tables, chaises) du restaurant scolaire. Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'acquisition de ce mobilier.

Accord unanime des élus.

Par ailleurs, lors de la dernière commission «Restauration scolaire», a été ouverte une réflexion sur les mesures sociales de l'Etat en faveur des cantines scolaires. Selon les éléments fournis par la CAF, 60% des familles pourraient bénéficier de ce dispositif d'Etat. Ce dispositif a été présenté aux élus.

■ Recensement de la population

Les mahalonnais seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025. Ce recensement de la population intervient tous les cinq ans et est obligatoire. Il est encadré par l'INSEE et permet de connaître le nombre de personnes vivant dans la commune ainsi que les caractéristiques socio-démographiques de la commune.

Pour info, au recensement 2019, la population municipale de Mahalon était de 968 habitants. La nouvelle population légale qui est entrée en vigueur dans la commune de Mahalon au 1er janvier 2024 est de 994 habitants.

Désormais, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet. Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier reste possible.

Première étape dans la préparation de ce recensement 2025 : la désignation du coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation puis de la collecte du recensement. Le conseil municipal désigne Mme Pauline Peuziat, secrétaire de mairie.

■ Budget : réalisation d'un emprunt

Par délibération du 29 mars 2024, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2024. Le programme d'investissement voté pour l'année 2024 fait ressortir un besoin de financement par recours à l'emprunt de 250 000 €, notamment pour les projets relatifs à la construction du Pôle Enfance et au programme de travaux routiers avec, entre autres, l'aménagement de la traversée du bourg.

Afin de contracter cet emprunt budgétisé à l'investissement, une consultation a été lancée auprès des établissements bancaires.

Présentation des différentes offres en séance.

Le conseil municipal retient l'offre bancaire la mieux-disante présentée par le Crédit Agricole.

■ Itinéraire du circuit vtt « La boucle du Goyen »

Le Circuit de la Vallée du Goyen (balisé n°8) et labellisé FFCT est une boucle de 36 km au départ du bourg de Mahalon. Il est accessible à tous malgré quelques passages plus techniques lors de la traversée des vallées. Pour assurer sa continuité, une modification de son itinéraire est nécessaire au sud de la boucle.

Accord du conseil municipal pour valider le nouvel itinéraire du circuit VTT « La boucle du Goyen »

■ Animations d'été

- Opération thématique touristique « Les Chemins de Découverte ».

Les « Chemins de découverte » à Mahalon associent visites techniques (cidrerie, confiturier, exploitations agricoles) et activités de pleine nature (initiation aux jeux bretons, randonnée pédestre, découverte du monde du cheval). Une activité quotidienne est proposée. A chaque jour, son activité. Le programme :

- Lundi : balade de l'étang. Randonnée pédestre guidée de 9 km suivie d'une collation. Départ à 14 h de la place de la mairie. Gratuit

- Mardi : visite commentée de la cidrerie de Tromelin à 11 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17h suivie d'une dégustation. Gratuit.

Découverte du monde du cheval au Centre équestre de Tromelin de 11 h à 12 h.

- Mercredi : l'art des confitures artisanales. Mickaël Cordellier, maître confiturier, vous initie aux recettes des confitures maison. Rendez-vous à 14 h 30 à « La Corne d'Abondance ».

- Jeudi : initiation aux jeux traditionnels de Bretagne de 17 h à 19 h à la base de loisirs. Gratuit.

- Vendredi : les « Chemins de ferme ». Visite d'une exploitation agricole (élevage, maraîchage). Rendez-vous à 14 h place de la mairie. Gratuit.

Visite commentée de la cidrerie de Tromelin.

- Fête du 14 juillet.
- Festival de l'Hortensia (20 et 21 juillet)
- Festival Entrelacs (24-25 juillet) à Penguel.
- Concert Orchestre ukrainien (5 août) à Penguel
- Balade théâtralisée avec la Obra (9 août)-Chapelle Saint-Pierre
- Spectacle humoristique (25 août) à Penguel
- Festival de Cinéma (29 août) à Penguel.
- Finale de la Coupe de France de Cyclisme Féminin le samedi 31 août
- Rando-Santé : 19ème édition le 1er septembre.
- Journées Européennes du Patrimoine (14 et 15 septembre)

Expositions (Juillet – Août)

- Exposition sur le patrimoine inspiré par l'école architecturale dite de Pont-Croix à l'église Saint-Magloire.
- Exposition « Portraits d'agriculteurs et de pêcheurs du Cap Sizun» à la chapelle Saint-Pierre.